Anglet (64) : un migrant guinéen armé d’un cric et d’un cutter tabasse sans raison un automobiliste. Son complice tente de s’emparer de l’arme d’un policier. Devant le tribunal, il accuse la victime de racisme. Bracelet électronique.

04/10/2024 à 18h08



(…)

À la barre du tribunal, présidé par la juge Mélanie Mistral, le prévenu, défendu par Me Jessica Desconnet, raconte sa version des faits. *“J’ai été doublé devant le distributeur de pizzas, j’ai demandé des excuses et je me suis fait traiter de sale noir “* explique Zakaria. Scénario tout autre du côté des victimes qui contredisent la version de l’agresseur. **Les témoignages sont accablants**, confirmés par les images des caméras de surveillance. Tout est dans le dossier d’enquête des policiers de Bayonne : le prévenu, guinéen de 21 ans, va prendre dans le coffre la manivelle du cric de la voiture

qu’il utilise comme une arme, frappe sa victime à terre à coups de poings et menace de lui trancher la gorge avec un cutter sorti de sa poche. Bilan médical : nombreuses plaies et traumatisme crânien.

Victime retrouvée au sol et en sang

“Lorsque les enquêteurs arrivent sur place très rapidement, ils vont découvrir deux jeunes filles apeurées et en pleurs et un jeune homme au sol et en sang” insiste le procureur de la République. Pierrick Alain demande six mois de prison ferme sans mandat de dépôt à l’encontre de ce prévenu arrivé en France à l’âge de six ans après l’assassinat de ses parents lors d’une manifestation d’opposants politiques en Guinée en 2009. Le tribunal suit les réquisitions du parquet : **six mois de prison ferme aménagés en détention à domicile sous bracelet électrique**. La justice sera amenée prochainement à juger le complice de Zakaria dont le dossier a été disjoint. Le jeune homme, également d’origine guinéenne, très alcoolisé et sous stupéfiants au moment des faits, avait tenté de s’emparer de l’arme d’un policier qui intervenait et avait été neutralisé par l’utilisation d’un taser.

(…)

France Bleu